

Grégory Blanc  
Conseiller Général Angers-Trélazé

## ARTISANAT

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Sans revenir sur l'effort du département en faveur de l'emploi à travers l'action économique de notre collectivité, nous voudrions mettre l'accent sur un secteur particulier, celui de l'artisanat.

L'artisanat représente près de 10 000 entreprises dans le Maine-et-Loire et près de 36 000 emplois.

Je crois que nous serons tous d'accord ici pour pointer du doigt les trois défis majeurs de ce secteur, qui ne sont pas intégrés dans le cadre de la triennale avec la chambre des métiers.

**Le premier :** répondre aux tensions qui apparaissent sur le marché de l'emploi, avec l'inadéquation grandissante entre l'offre de main-d'œuvre et la demande de nos entreprises

**Le deuxième :** répondre à la problématique de la transmission d'entreprise et de la reprise d'activité

**Le troisième :** renforcer la fonction majeure du dialogue social territorial dans la compétitivité de notre économie, et notamment sur les questions de mobilité des salariés, de sécurisation des parcours, et de sécurisation des entreprises.

Nous nous retrouverons, j'en suis sûr, pour reconnaître les risques que courent nos territoires, notamment en milieu rural et dans les quartiers sensibles, au vu du rôle important en termes de maillage économique et social qu'y joue l'artisanat.

Face à ces 3 enjeux majeurs qui vont de pairs, nous sommes convaincus que l'ensemble des acteurs du département doivent se retrouver pour tirer dans le même sens, c'est pourquoi, monsieur le Président, à la lumière des expériences du Tarn et plus près de nous des Deux-Sèvres, et à l'heure de la mise en orbite des pôles d'excellence rurale dont nous avons parlé, nous souhaitons que notre collectivité s'engage dans l'organisation d'une table ronde réunissant l'ensemble des partenaires sociaux, des services de l'Etat, des chambres consulaires et nos collectivités.

Bien évidemment, il s'agit dans notre esprit de voir aboutir la mise en place d'un diagnostic partagé par tous, puis l'élaboration d'un plan départemental de l'artisanat, intégrant notamment la rencontre que vous évoquiez ce matin entre les acteurs du bâtiment, de l'insertion et de notre collectivité sur les besoins de main-d'œuvre.